



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S.E. M. PABLO MORAN VAL
AMBASSADEUR DU PÉROU PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Mardi 7 décembre 2004

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous recevoir à l'occasion de cette rencontre où vous me présentez les Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Pérou près le Saint-Siège. En vous souhaitant une cordiale bienvenue, je vous remercie des paroles aimables que vous m'avez adressées et je vous prie de transmettre au Président de la République, S.E. M. Alejandro Toledo Manrique, ma gratitude pour le salut qu'il m'a envoyé et auquel s'unit le cher peuple péruvien, qui m'est très cher et sur lequel, en retour, j'invoque toutes sortes de biens.

2. Votre présence souligne les relations traditionnelles avec le Saint-Siège, instaurées par le Pérou dès 1877. Il faut souhaiter que, animés par un esprit de collaboration loyale, celles-ci se poursuivront toujours dans un climat d'amitié et de respect, s'agissant d'un pays dont la constitution s'ouvre sur une invocation au Dieu tout-puissant et qui reconnaît le lien d'étroite collaboration entre l'Etat et l'Eglise.

La vie religieuse au Pérou, animée par l'action des Evêques et des prêtres, leurs collaborateurs, concrétisée à travers les diverses communautés et mouvements dans les lieux de culte, d'assistance, d'éducation et de promotion humaine et sociale, est un signe très clair de la façon dont la vitalité de la foi peut continuer à soutenir les efforts courageux d'un noble peuple qui ne ménage pas ses efforts dans la recherche du progrès, sans abandonner les racines authentiques de son identité chrétienne.

La foi catholique, professée par la grande majorité de la population de votre pays, suscite, en

raison de son dynamisme propre, une conduite individuelle et sociale de grande envergure, favorisant, lorsqu'il n'y a pas de séparation entre la foi et la vie, une existence qui ne connaît ni incohérences ni fractures, tout en repoussant la tentation du recours à la violence, à l'égoïsme ou à la corruption; de plus, l'Eglise, fidèle à sa mission, offre ses orientations pour affronter les défis éthiques contemporains.

3. La réalité que vit votre pays, ainsi qu'une grande partie du continent hispano-américain, présente de graves défis qu'il est nécessaire d'affronter avec générosité et de justes critères. Il y a quelques mois, les Evêques du Pérou répétaient leur appel urgent "à la paix, à la concorde et à l'entente...; un appel à l'espérance, à construire le Pérou, à rechercher l'ordre social, à défendre l'Etat de droit et les principes constitutionnels". S'il est important de défendre les valeurs civiques, il ne faut pas oublier que celles-ci seront davantage respectées si elles se fondent sur les valeurs éthiques et morales de l'honnêteté et de la solidarité concrète, de façon à pouvoir corriger les inégalités sociales injustes et les individualismes personnels et sociaux, qui font obstacle à la pleine réalisation du bien commun.

4. On connaît les efforts que les autorités mettent en oeuvre pour améliorer les conditions de vie des couches les moins favorisées de la société, en cherchant à offrir des opportunités de travail honnête, une assistance médicale et une existence digne, car la pauvreté continue malheureusement à caractériser encore l'existence de milliers de vos concitoyens. Répondre aux nécessités de base des plus déshérités et de ceux qui sont laissés-pour-compte doit être considéré comme une priorité fondamentale, étant donné que les transformations rapides de l'économie internationale ont plongé un grand nombre d'entre eux dans une situation proche du désespoir. Face à cela, l'Eglise, mère et maîtresse, fidèle à sa mission, accompagne avec sollicitude les nombreuses familles et personnes qui vivent aujourd'hui les conséquences inhumaines de cette situation. Il s'agit de l'un des domaines où la collaboration entre les diverses instances publiques et la communauté ecclésiale trouve un terrain fertile pour assister les pauvres et pour les soutenir.

5. Le Pérou est également engagé dans un processus de renforcement des institutions nationales, et il a lancé des projets d'intégration régionale. C'est pourquoi, il faut souhaiter que les mesures prises ou à prendre par le gouvernement n'oublie pas la défense de la vie humaine et de l'institution familiale, aujourd'hui gravement menacée de nombreux côtés par un concept équivoque de modernité ou de liberté; en effet, la famille, établie selon l'ordre naturel voulu par le Créateur, constitue la base irremplaçable du développement harmonieux d'une nation.

4. J'aimerais également adresser une parole de solidarité et d'encouragement à la grande communauté péruvienne qui a émigré dans d'autres pays, et dont la présence en Europe est importante. L'éloignement du pays est dû, dans la plupart des cas, au désir de trouver de meilleures conditions de vie. Ces immigrants doivent, quoi qu'il en soit, se sentir concernés par la recherche de solutions pour le pays qui les a vu naître et qui les suit encore aujourd'hui, les

considérant comme ses enfants malgré la distance.

L'Eglise ne se limite pas à rappeler le principe éthique fondamental que "les immigrants doivent toujours être traités avec le respect dû à la dignité de toute personne humaine" (*Message pour la Journée mondiale de la Paix 2001*, n. 13), mais elle met en oeuvre tous ses moyens pour les assister de la meilleure façon possible. En effet, les églises et les autres institutions catholiques constituent fréquemment pour eux le principal point de référence pour se réunir, célébrer leurs fêtes, en gardant vivante leur identité nationale. Ils peuvent y trouver un soutien valable, quelquefois le seul, pour défendre leurs droits ou résoudre des situations difficiles.

7. Monsieur l'Ambassadeur, arrivé à ce point je désire former les meilleurs voeux pour le déroulement de votre mission auprès du Siège apostolique. Je vous prie de transmettre au peuple péruvien l'assurance de ma prière pour son progrès intégral, en rappelant les paroles que j'ai prononcées à mon arrivée à l'aéroport de Lima lors de mon premier voyage apostolique: "Les cinq cents ans d'évangélisation de ces terres sont un appel à construire de façon urgente l'homme nouveau latino-américain et péruvien, un homme qui soit plus fort dans sa foi, plus juste, plus solidaire, plus respectueux du droit d'autrui lorsqu'il défend et revendique son droit propre, plus chrétien et plus humain" (*Discours d'arrivée à Lima*, 1 février 1985, n. 2). Je demande à Dieu qu'il vous assiste dans la mission que vous commencez aujourd'hui et j'invoque toutes sortes de bénédictions célestes sur vous, sur votre noble famille, sur vos collaborateurs, ainsi que sur les gouvernants et tous les citoyens du Pérou.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 2005 n.2 p.4.

© Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana